

## Comment mettre en œuvre le thème 4 du programme d'histoire de 1<sup>ère</sup> générale : « Colonisation et décolonisation » en 8 heures ?

Le thème « colonisation et décolonisation » fait partie des « questions sensibles » à enseigner au même titre que la Shoah et l'esclavage. « Comment dire, comment faire, quelles pratiques » ?

La colonisation fait débat aujourd'hui.

Il suffit de se rappeler les réactions, les polémiques et les pétitions suite au vote de la loi du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.

Quel est le rôle de l'enseignant ? Ne pas tomber dans le piège du devoir de mémoire, rester scientifique, s'appuyer sur les travaux universitaires. Attention aux enjeux politiques.

Un sujet qui a connu un profond renouvellement de l'historiographie ces dernières décennies. Trois phases :

- Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire de la colonisation est aux mains de personnalités engagées dans le devoir de civilisation. On présente les aspects positifs de la question, l'esprit républicain, la mise en valeur de l'aventure coloniale. Quelques tentatives de critiques.
- Au moment des décolonisations, une nouvelle génération d'historiens engagée dans la lutte pour l'émancipation. On s'intéresse alors aux nationalistes, aux mouvements de libération, aux relations difficiles entre colonies et métropoles.
- Depuis les années 1990, une nouvelle génération d'historiens anglo-saxons et des anciennes colonies. Ce sont les « post-colonial studies » prise en compte d'une situation coloniale : rapports entre colonisés et colonisateurs, culture coloniale, répressions, résistances, acculturation, transferts culturels, métissage, ... . Redécouverte de l'histoire des peuples et des sociétés avant la colonisation. Travail sur le rapport des sociétés avec leur passé.

En ce qui concerne les décolonisations, éviter d'opposer systématiquement la décolonisation « négociée » côté britannique et la décolonisation « violente » côté français. Ces formes de décolonisations sont à nuancer.

### Le programme :

Le temps des dominations coloniales	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
- Le partage colonial de l'Afrique à la fin du XIXe siècle	On élargit la question du partage colonial au Pacifique à la fin du XIXe siècle.
- L'empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations	On insiste sur le fait colonial en Nouvelle-Calédonie.
La décolonisation	On aborde à titre comparatif, par rapport aux deux études mentionnées, la décolonisation de l'Océanie en l'inscrivant dans le troisième temps de la vague de décolonisation annoncée près la Seconde Guerre mondiale. On montre les caractères propres des émancipations en Océanie (émancipation tardive, rapide, globalement pacifique, ...)
Deux études : La fin de l'empire des Indes La guerre d'Algérie	

### Quelques remarques préliminaires :

Des questions problématisées

Pas d'exhaustivité pour pouvoir traiter le programme et le mettre en œuvre de façon dynamique

Problème pour traiter les parties adaptées et les insérer dans le programme national.

## Les accompagnements Éduscol

### I./ Le temps des dominations coloniales

Éduscol : *Cette question se décline en deux moments historiques qui correspondent à la fin de la conquête conduisant à une domination coloniale maximale, marquée par la préoccupation de la gestion des empires. Les études impliquent une vision à deux échelles différentes : d'abord celle d'un continent, l'Afrique puis celle d'un empire qui s'étend sur trois continents.*

Il convient d'ajouter l'échelle régionale avec le Pacifique. Donc nous devons traiter cette question à 3 échelles ce qui implique de ne pas se perdre dans les détails.

### II./ La décolonisation

Éduscol : **La décolonisation est un des phénomènes historiques majeurs de la seconde moitié du XXe siècle.** *L'étude qui est envisagée dans ce programme ne prétend pas à l'exhaustivité sur le sujet. Pour saisir le processus d'émancipation de la tutelle et de l'occupation par un État étranger deux cas ont été choisis, celui de l'Inde britannique et celui de l'Algérie qui appartiennent aux deux temps de la grande vague de décolonisation amorcée juste après la Seconde Guerre mondiale.*

**Ces deux cas ont chacun leurs caractères propres.** *Leur analyse et leur confrontation permet cependant de faire apparaître des points communs qui amènent à réfléchir aux notions d'assimilation, d'intégration, d'autodétermination, de partition. De ce point de vue, il convient d'échapper à la classique opposition entre la Grande Bretagne qui aurait réussi une décolonisation pacifique et la France à qui l'indépendance aurait été arrachée. Cette vision est à nuancer : dans les deux cas on voit se déployer une extrême violence et les conséquences à court et moyen terme sont graves pour le colonisateur comme pour le colonisé.*

Au delà de ces deux cas étudiés il convient de présenter également la troisième vague de décolonisation dans le monde : celle de l'Océanie.

**Partage du temps en deux : choix d'utiliser l'ensemble du créneau horaire afin de traiter une question très importante pour la Nouvelle-Calédonie (il faudrait ajouter aux 8 heures, 1 heure d'évaluation). De plus, la liste des documents proposés se veut exhaustive pour permettre à l'enseignant de faire ces propres choix (tout ne pourra pas être traité dans les 8 heures imparties).**

4 heures pour la 1<sup>ère</sup> partie : le temps des dominations coloniales

4 heures pour la 2<sup>ème</sup> partie : la décolonisation

### **Découpage horaire proposé :**

#### I./ Le temps des dominations coloniales (4 heures)

I) L'Europe se partage le monde

1. Le partage colonial de l'Afrique (30 mn)

2. Le partage colonial du Pacifique (30 mn)

II) Le fait colonial en Nouvelle-Calédonie (2 h)

III) L'empire colonial français en 1931 (1 h)

1. La domination politique et l'exploitation économique

2. Les premières contestations de l'ordre colonial

#### II./ La décolonisation (4 heures)

I) La fin de l'empire des Indes (1 heure)

II) La guerre d'Algérie (2 heures afin de préparer au mieux le thème des « enjeux de la mémoire » de la classe de Terminale)

III) La décolonisation de l'Océanie (1 heure)

Notions clés : colonisation, colonialisme, exposition coloniale 1931, mission civilisatrice, assimilation, indigénat, élite locale, nationalisme, indépendance, décolonisation, émancipation, ...

**Proposition pédagogique:**

**Première partie. Le temps des dominations coloniales (4 heures)**

Problématique : **Quels sont les caractères de la domination coloniale de l'Europe sur une grande partie du monde?** (conquêtes, partage et exploitation)

**I) L'Europe se partage le monde**

**1) Le partage colonial de l'Afrique (30 minutes)**

Comment s'organise le partage colonial de l'Afrique ?

En cours dialogué : les motivations des colonisateurs (causes politiques, économiques, civilisatrices, ...).

Manuel Belin document 4 page 217 : extrait de l'acte général de Berlin posant les bases du partage colonial de l'Afrique. Les populations locales ont-elles leur mot à dire dans l'application de ces règles ? Quelle règle les concerne ? Relever les passages qui garantissent la liberté de commerce.

Manuel Belin document 5 page 217 : Afrique centrale (repérer les accords diplomatiques) Quels pays se partagent l'Afrique centrale ? Quel pays n'est toujours pas colonisé en 1914 ?

Éventuellement proposé un doc. sur Fachoda pour évoquer les rivalités européennes (doc3 p212)

(Manuel Belin document 2 page 215 : Afrique au temps de la conquête : mettre en évidence les zones non colonisées = résistances).

**2) Le partage colonial du Pacifique (30 minutes)**

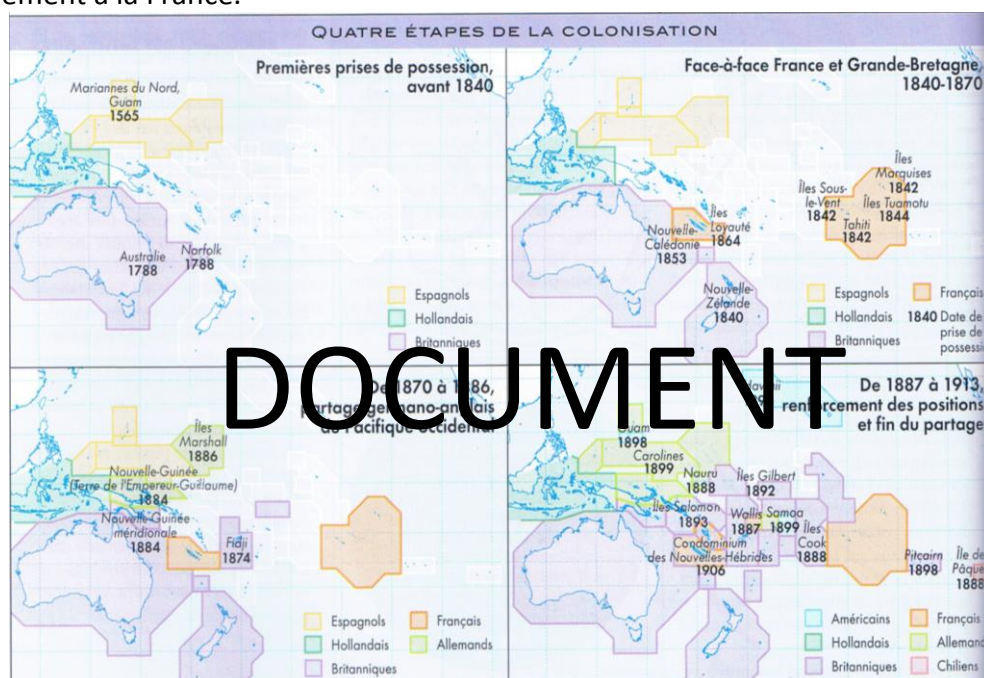
Comment s'organise le partage colonial de l'Océanie ?

Support : manuel adapté de 1<sup>ère</sup> et de T.

Document 2 page 8 : les partages coloniaux dans le Pacifique en 1898

Autres docs possibles : sur les résistances à la colonisation : doc 2 p 21 (manuel adapté) à croiser avec la carte « maori en révolte » p 25 de l'Atlas de l'Océanie, édition Autrement OU doc 3 p 9 manuel adapté (résistance kanak et violence militaire)

**OU** carte de l'Atlas de l'Océanie, Éditions Autrement (quatre étapes de colonisation page 24) Indiquer quelles sont les premières colonies d'Océanie ? Quel est le dernier territoire colonisé ? Quels sont les différents pays colonisateurs présents dans cette région ? Nommer les colonies françaises ainsi que leur date de rattachement à la France.



Doc. l'affaire Pritchard. Quelle fut la cause réelle du conflit entre la France et l'Angleterre ?

### L'« Affaire Pritchard »

Pritchard, pasteur pour la *London Missionary society* suggéra en 1839 de faire de l'île de Tahiti un protectorat britannique. Pritchard s'inquiétait de l'arrivée de missionnaires catholiques, susceptibles de remettre en cause la solide implantation méthodiste (courant protestant). Son « anti-catholicisme » l'amena à utiliser son ascendant sur la reine de Tahiti Pomaré IV, dont il était devenu le conseiller, pour l'encourager à expulser deux missionnaires catholiques Français présents sur l'île. Cela fournit l'occasion à la France de prendre le contrôle de l'île. En septembre 1842, profitant de l'absence de Pritchard, l'amiral Dupetit-Thouars établit un protectorat français sur l'île. Pritchard poussa Pomaré à la révolte. La France décida dès lors d'annexer le territoire (novembre 1843), puis d'arrêter et d'expulser Pritchard (1844). L'affaire suscita en Angleterre une très vive hostilité contre la France : on fut à deux doigts d'une guerre « pour la reine Pomaré ». Pour éviter le conflit, Guizot, alors premier ministre du roi Louis-Philippe et très attaché à l'Entente cordiale, promit de verser une forte indemnité au Royaume-Uni, ce qui dénoua la crise internationale.

D'après D. Barbe, *Histoire du Pacifique des origines à nos jours*, Bussière, édition Perrin *Pour l'Histoire*, 2008

Manuel adapté de 1<sup>ère</sup> et de T. Document 4 page 9 : acte de cession de Fidji à la Grande-Bretagne ou doc. 6 p 10 (partage des Nouvelles-Hébrides)

Conclusion : présenter une carte des empires coloniaux dans le monde

## II) Le fait colonial en Nouvelle-Calédonie

Comment fonctionne l'ordre colonial en Nouvelle-Calédonie ?

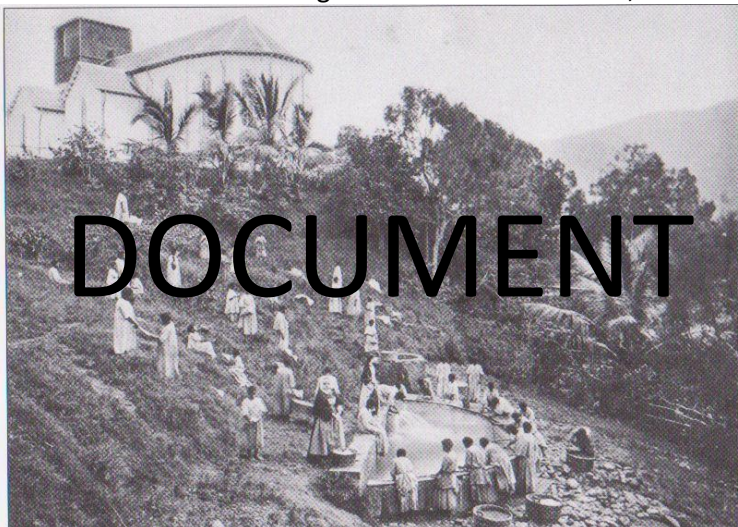
À travers le fonctionnement de la colonie calédonienne, on retrouve le fonctionnement propre à toutes les colonies : administration omnipotente, développement économique au profit de la métropole, sociétés indigènes exploitées et déplacées... Cependant, de nombreuses spécificités font de la colonie calédonienne une colonie originale : politique de peuplement et colonisation pénale principalement.

Support : manuel adapté de 1<sup>ère</sup> et de T, document 1 page 24 : photographie du gouverneur Feillet en tournée

Support : manuel Cycle 3 Histoire : document 5 page 101 : le volet répressif de l'indigénat OU support : manuel adapté de 1<sup>ère</sup> et de T, document 8 page 27 : des statuts juridiques multiples pour contrôler une population d'origine diverses.

Une image de missionnaires éduquant (doc5 p17, manuel adapté) ou soignant.

Document. L'éducation religieuse des femmes kanak, femmes kanak au lavoir, mission de Saint Louis



Source : M. C. et J. Valette, *Mémoire en images, La Nouvelle-Calédonie, terres lointaines*, éditions Alan Sutton, St Cyr sur Loire, 2004, p 95

### **III) L'empire colonial français en 1931**

Quelles sont les formes de la domination coloniale ? Quelles résistances rencontrent-elles ?

Présentation et localisation de l'Empire français : Manuel Belin document 2 page 220 : l'empire français en miniature

Manuel Belin document carte page 220 : l'empire français en 1931

#### 1) La domination politique et l'exploitation économique

Possibilité d'évoquer dans le même temps l'exploitation de la main d'œuvre dans le Pacifique (pour changer du sujet sur les travailleurs exploités sur le chantier du chemin de fer Congo-Océan) et notamment les déplacements de population dans le Pacifique : on peut utiliser divers docs du manuel adapté : la chronologie p 12 (dates suivantes : 1872, 1879, 1891, 1901 qui évoquent l'utilisation de la main d'œuvre océanienne dans les colonies) ou les docs 2 et 3 p 13.

Manuel Belin Doc4 p215

Manuel Belin Doc2 p222

Manuel Belin Doc4 p223

#### 2) Les premières contestations de l'ordre colonial

On peut éventuellement partir du doc 2 p 227 du Manuel de 1<sup>ère</sup> Belin qui porte sur la contestation de l'exhibition des kanak au jardin d'acclimatation pendant l'exposition coloniale de 1931.

Tous les nouveaux manuels proposent des dossiers bien fournis.

### **Deuxième partie. La décolonisation (4 heures)**

#### **I) La fin de l'empire des Indes (1 heure)**

Comment l'empire des Indes Britanniques acquiert-il son indépendance ?

Manuel Belin document 2 page 236 : le mouvement *Quit India* OU un extrait du texte. Montrer que la demande de l'indépendance est ancienne (elle remonte à la fin du XIXe siècle puis se renforce avec le mouvement *Quit India* en 1942).

Manuel Belin document 3 page 236 : les négociations pour l'indépendance. Utiliser la photographie pour présenter Lord Mountbatten, Nehru et Jinnah avec leurs idées.

Manuel Belin document 5 page 237 : la partition de l'Inde en 1947. Montrer le découpage de l'empire britannique des Indes et ses conséquences.

#### **II) La guerre d'Algérie (2 heures)**

Comment l'Algérie est-elle devenue indépendante ?

Faire une présentation rapide de l'Algérie coloniale (Manuel Belin carte page 238, l'Algérie avant l'insurrection). Rappel sur l'organisation de la société coloniale (vue précédemment).

Manuel Belin document 3 page 239 : le début de la guerre d'indépendance.

Utilisation d'extraits d'archives ou de documentaires réalisés dans le cadre de la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Travailler sur les témoignages : les pieds-noirs, les harkis, les membres du FLN, les appelés du contingent, ... Le bilan de la guerre d'Algérie et les traumatismes de part et d'autre.

### III) La décolonisation de l'Océanie (1 heure)

Comment s'est réalisée la décolonisation de l'Océanie ?

Pas grand-chose à rajouter sur cette partie : On peut éventuellement proposer 2 parties : montrer les différentes étapes de la décolonisation et quels différents statuts ont adopté les pays du Pacifique au moment de l'indépendance. Il s'agit d'indépendances négociées même si ce fut plus tendu au Vanuatu à cause de ce statut très particulier de condominium. On peut faire remarquer que les anciennes colonies françaises du Pacifique ont connu une évolution différente car elles sont toujours rattachées à la France.

- 1) Une décolonisation longue et tardive
- 2) Des États indépendants avec des statuts différents

Document.

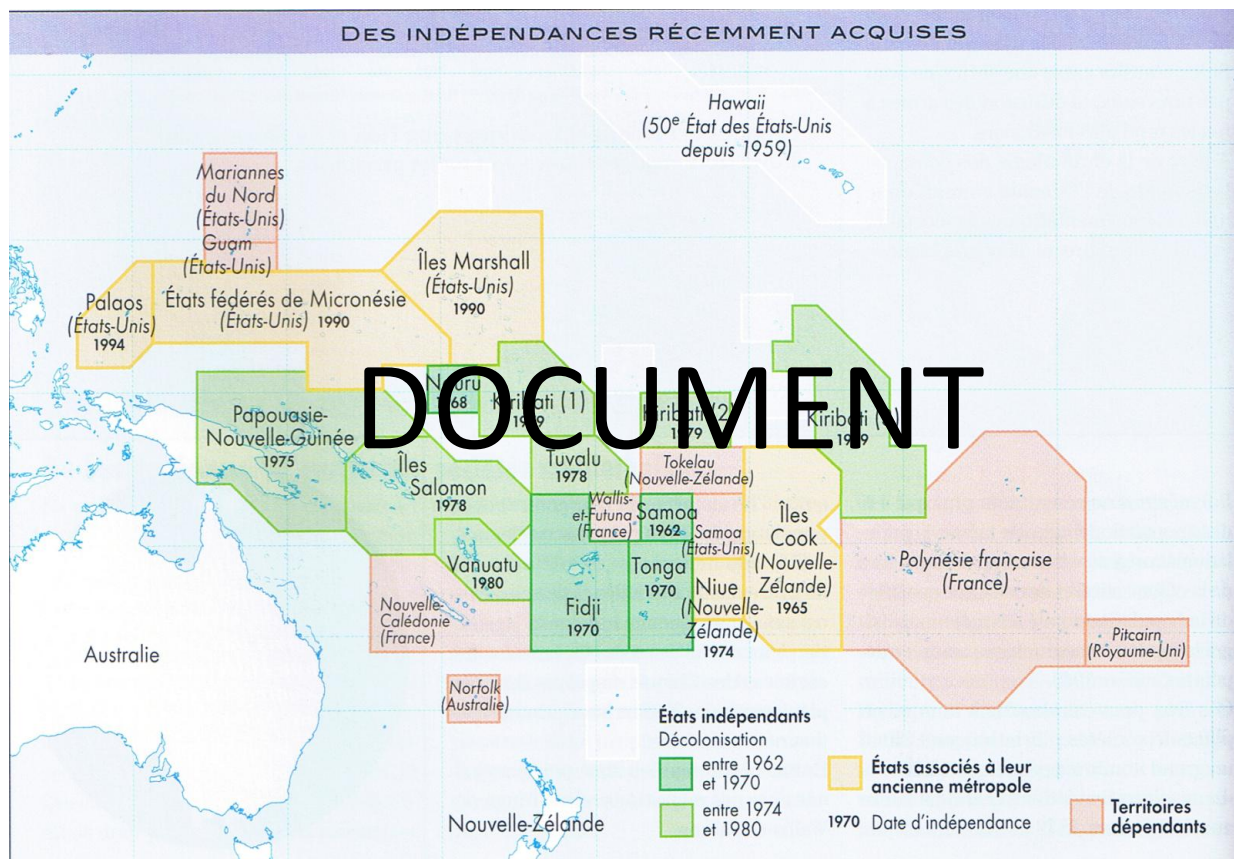
Trois mouvements distincts de décolonisation se sont produits dans le Pacifique insulaire. Le premier, de 1957 à 1963, fut amorcé par la France par le biais de l'application de la loi-cadre... Le second, de 1962 à 1970, vit quatre États accéder à l'indépendance. Les Samoa occidentales l'obtinrent en 1962 pour l'avoir revendiquée au conseil de tutelle des Nations Unies... Il en fut de même pour Nauru en 1970. La même année, le royaume de Tonga, protectorat britannique depuis 1900, se voit restaurer par Londres son indépendance et établit la monarchie constitutionnelle en 1975. Sous l'impulsion de Ratu Mara, la Grande-Bretagne accorde aussi aux îles Fidji l'indépendance et le statut de dominion, membre du Commonwealth en 1970. En juillet 1963, les îles Cook choisissent l'autonomie interne avec rétention de la citoyenneté néo-zélandaise pour leurs ressortissants, ainsi qu'un chef d'Etat commun, la reine d'Angleterre (décision appliquée en 1965) Le troisième, de 1975 à 1980, débuta par l'indépendance de la Papouasie Nouvelle-Guinée, tutelle de l'ONU administrée par l'Australie. Ce pays choisit la voie de l'indépendance qui lui fut accordée en 1975 après deux années et demie d'autonomie interne. Londres poursuivit son retrait du Pacifique en accordant de sa propre volonté l'indépendance à ses colonies et protectorats insulaires. Les Salomon et les Ellice y accédèrent en 1978, Kiribati (Gilbert) en 1979. Le condominium des Nouvelles-Hébrides obtint la sienne dans la difficulté et les troubles en 1980 pour former la république de Vanuatu. À l'évidence, la Grande-Bretagne s'est retirée du Pacifique parce qu'elle n'y avait plus rien à y faire. Pourquoi en effet vouloir conserver une poussière d'îles sans intérêt économique réel ? Déjà, au XIXème siècle, elle s'était reposée sur ses deux satellites pour leur confier l'administration coloniale de certaines îles dont elle n'avait pris possession que pour empêcher une autre puissance européenne de s'y implanter. Australiens comme Néo-Zélandais souhaitaient d'ailleurs jouer ce rôle de second couteau colonial.

Paul De Deckker, *Le Pacifique comme espace régional autonome*, BSEO n° 236, 1986.

Nota : l'auteur ne pouvait prévoir une quatrième vague de décolonisation dans les années 1990. Celle-ci concerne les ex-possessions américaines des îles Palaos, des îles Marshall et des États Fédérés de Micronésie.

Carte (page 30 de l'Atlas Autrement sur l'Océanie) des indépendances récemment acquises. On peut aussi utiliser le texte p 31 (du même atlas) très intéressant qui évoque l'intérêt stratégique des territoires du Pacifique pour la France, notamment pendant la période des essais nucléaires.





### **Préambule de la constitution des Samoa**

« Au nom de Dieu, Le Tout Puissant, l'Amour éternel,  
 Attendu que la souveraineté de l'Univers appartient au seul Dieu omniprésent, que l'autorité qui se doit d'être exercée par le peuple des Samoa occidentales en vertu des limites dictées par Son commandement est un héritage sacré ;  
 Attendu que les dirigeants des Samoa occidentales ont déclaré que les Samoa occidentales se doivent d'être un État indépendant, fondé sur les principes chrétiens et les coutumes et les traditions samoanes,  
 Et attendu que la Convention constitutionnelle représentant le peuple des Samoa occidentales a résolu de rédiger une Constitution pour l'État indépendant des Samoa occidentales ;  
 En vertu de laquelle l'État doit exercer ses pouvoirs et son autorité par les représentants choisis du peuple ;  
 En vertu de laquelle doivent être pleinement garantis au peuple ses droits fondamentaux ;  
 En vertu de laquelle doit être maintenue l'administration impartiale de la justice  
 Et en vertu de laquelle l'intégrité des Samoa occidentales, son indépendance et tous ses droits doivent être sauvegardés.  
 Dès lors à partir de ce jour, nous, Peuple des Samoa occidentales, par notre charte constitutionnelle, en ce vingt-huitième jour d'octobre 1960, adoptons et nous donnons, par la présente cette constitution. »

Source: *Preamble for the constitution of the Independent State of Western Samoa, Apia, Government Printer, 1960.*

Cité par Paul de Deckker, « Évolutions statutaires dans le Pacifique insulaire : la manière anglo-saxonne », in *L'avenir statuaire de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, La documentation française, 1997

### **Conclusion**

Éventuellement faire réaliser par les élèves une recherche à la maison sur les soutiens internationaux à la décolonisation et sur d'autres indépendances afin de construire un schéma de la décolonisation (causes, déroulement et conséquences).

**Bibliographie :**

Manuel d'histoire géographique *La Nouvelle-Calédonie et l'Océanie*, 1<sup>ère</sup> et T., ouvrage collectif, SCEREN-CDP NC, avril 2010

Manuel d'histoire du cycle 3, ouvrage collectif, SCEREN-CDP NC, février 2007

F. Argounes, S. Mohamed-Gaillard, L. Vacher, *Atlas de l'Océanie, continent d'îles, laboratoire du futur*, Éditions d'Autrement, mai 2011

TDC n° 1023 (1<sup>er</sup> novembre 2011), *Exhibitions, l'invention du sauvage*

Pour préparer **les cours de Terminale** sur le thème des « enjeux de la mémoire » :

- La revue Mwà Vée
- Catalogue du musée de la Ville de Nouméa : 150 ans de mémoire collective calédonienne, 2003, [http://www.ville-noumea.nc/actualite/pdf/150\\_histoire.pdf](http://www.ville-noumea.nc/actualite/pdf/150_histoire.pdf)
- Série *Les mémoires calédoniennes* (DVD)
- Série *Paroles de vieux*